

L'Evaluation Environnementale des SAGE

Journée d'information à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie du 16 mars 2009





- Haute-Normandie
- Les documents de planification dans le domaine de l'eau
- Pourquoi faire une Evaluation Environnementale?
- Le rapport Environnemental (dans le domaine de l'eau)
- Articulation avec la procédure

Plans et Programmes dans le domaine de l'eau

Direction Régionale
De l'Environnement
Haute-Normandie

• Sont concernés :

- Schémas de mise en valeur de la mer
- Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Schémas de Gestion et d'Aménagement des Eaux
- Programmes d'actions pour la protection des eaux contre la pollution par les nitrates.



SAGE: Principes généraux

- Le SAGE fixe les objectifs généraux et les dispositions permettant de satisfaire aux principes de:
 - Art L211-1 Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
 - Art L430-1 Gestion équilibrée des ressources piscicoles Le SAGE doit être compatible avec le SDAGE Le SAGE est élaboré par une Commission Locale de l'Eau



Pourquoi faire une Evaluation Environnementale?





De l'Environnemen
Haute-Normandie

- Un rapport ?
- Une contrainte?
- Un « truc » en plus à faire qui paraît bien inutile ?

Contexte juridique



- **Directive 2001/42/CE** relative à l'évaluation des incidences ronnement de certains plans et programmes sur l'environnement
- Ordonnance n° 2004-489 du 3 juin 2004, transposition en droit français
- **Décrets n°2005-613** et **n°2005-608** modifiant les codes de l'environnement et de l'urbanisme
- Circulaire DEVD 0650164C du 12 avril 2006 relative à l'évaluation de certains plans, schémas, programmes et autres documents de planification ayant une incidence notable sur l'environnement

Réglementation française dans les articles **L122-**

4 et suivants et R122-17 et suivants du CE





- Un processus continu:
 - Qui débute en même temps que l'élaboration du plan ou programme et qui se poursuit après son adoption,
 - Qui se cristallise (mais ne se réduit pas) dans quelques étapes clés :



Etapes clés de l'E.E.

- Cadrage préalable (facultatif mais fortement recommandé)
- Rapport environnemental
- Avis de l'Autorité Environnementale
- Consultation du public
- Justification de la prise en compte de l'avis du public et de l'autorité environnementale
- Suivi





De l'Environnement Haute-Normandie

- Eclairer les responsables du plan ou programme sur les conséquences environnementales des choix faits,
- Leur permettre de justifier de leurs choix
- Parvenir à la meilleure solution environnementale



Dans le domaine de l'Eau

- SDAGE, SAGE, et Programmes d'actions Nitrates ont tous pour but l'amélioration de la qualité des eaux.
- SDAGE, SAGE, et Programmes d'actions Nitrates ont tous pour but l'amélioration de l'Environnement.
- Alors quelle est la plus-value de l'évaluation environnementale ?



Quelquefois (souvent ?) l'Enfer est pavé de bonnes intentions ...





- L'eau n'est pas le seul « compartiment » de l'environnement. Les actions positives dans le domaine de l'eau peuvent avoir des répercussions négatives sur d'autres « compartiments » (air, sol, paysage...)
- Les SAGE se fixent des objectifs. Il faut vérifier que les orientations et dispositions permettent d'atteindre les objectifs.





- Il faut vérifier l'absence de contradictions entre dispositions : examen de la cohérence interne du document.
- Ces schémas répondent à un encadrement européen et national (DCE, Directive Nitrates), il faut vérifier qu'ils y répondent correctement.
- L'articulation avec les autres plans et programmes est à vérifier : cohérence externe.





- Cadrage préalable (facultatif mais fortement recommandé)
- Rapport environnemental
- Avis de l'Autorité Environnementale
- Consultation du public
- Justification de la prise en compte de l'avis du public et de l'autorité environnementale
- Suivi



Le rapport environnemental (dans le domaine de l'eau)





- La rédaction du rapport environnemental n'est qu'un point d'étape...
- ...Mais les exigences sur son contenu permettent de mieux saisir ce qui est attendu.

Contenu du rapport environnemental



- Haute-Normandie
- Présentation du plan, articulation,
- Etat initial de l'environnement et évolution
- Incidences du plan,
- Justification du plan et des choix faits
- Mesures pour éviter, réduire et compenser
- Proposition d'un protocole de suivi
- Résumé non technique





- Présentation résumée des objectifs du plan ou du document et de son contenu,
- Articulation avec d'autres plans et documents soumis à évaluation environnementale avec lesquels il doit être compatible ou qu'il doit prendre en considération

Contenu du rapport environnemental



- Présentation du plan, articulation,
- Etat initial de l'environnement et évolution
- Incidences du plan,
- Justification du plan et des choix faits
- Mesures pour éviter, réduire et compenser
- Proposition d'un protocole de suivi
- Résumé non technique



Etat initial de l'Environnement

de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

De l'Environnement Haute-Normandie

• Analyse de l'état initial de l'Environnement et des perspectives de son évolution exposant notamment les caractéristiques des zones susceptibles d'être touchées de manière notable par le projet.



Etat initial de l'Environnement

du territoire
ection Régionale
l'Environnement

- Ce point correspond à l'état des lieux des SAGE
- L'état des lieux y est bien développé pour l'eau et les milieux aquatiques, il sera à compléter pour les autres « compartiments » de l'Environnement (Biodiversité, Paysages,...)
- Il faut également imaginer l'évolution tendancielle (scénario « zéro ».

Contenu du rapport environnemental



De l'Environnemen Haute-Normandie

- Présentation du plan, articulation,
- Etat initial de l'environnement et évolution
- Incidences du plan,
- Justification du plan et des choix faits
- Mesures pour éviter, réduire et compenser
- Proposition d'un protocole de suivi
- Résumé non technique



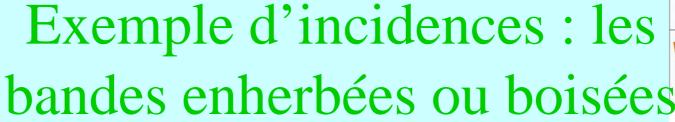


- Haute-Normandie
- Effets notables probables de la mise en œuvre du plan sur l'environnement et notamment sur
 - La santé humaine
 - La diversité biologique,
 - La faune, la flore,
 - Les sols, les eaux, l'air, le bruit, le climat
 - Le patrimoine culturel, architectural et archéologique,
 - Les paysages

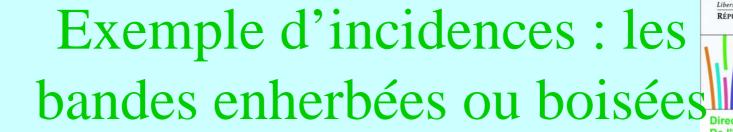




- Haute-Normandie
- Les problèmes posés par la mise en œuvre du plan sur la protection des sites Natura 2000
- Ne pas négliger les effets :
 - Différés,
 - cumulés,
 - Indirects ou secondaires
 - Temporaires



- Direction Régionale De l'Environnement Haute-Normandie
- Eau (nitrates) : les ripisylves constituent des milieux boisés réducteurs qui vont favoriser le dénitrification
- Eau (autres paramètres):
 - Elles limitent les risques de pollutions ponctuelles directes dans les cours d'eau en éloignant les engins de traitement
 - Elles interceptent le ruissellement de l'eau et constituent donc des obstacles aux transferts des effluents d'élevage, des substances phytosanitaires, du phosphore,



- Elles favorisent la dégradation ou la rétention des molécules interceptées,
- En limitant les pertes d'azote ou de phosphore, elles permettent de limiter l'eutrophisation
- Leur présence peut avoir un impact légèrement négatif sur les aspects quantitatifs de la ressource en eau du fait de l'évapotranspiration du couvert végétal

Exemple d'incidences : les bandes enherbées ou boisées



Direction Régionale De l'Environnement Haute-Normandie

- Autres « compartiments »
- Respect du seuil fixé pour l'alimentation en eau potable (50mg/l) donc effet positif sur la santé humaine
- Air : effet >0 puits de carbone mais effet <0 car dénitrification émet du protoxyde d'azote (N2O), puissant gaz à effet de serre.
- Amélioration du fonctionnement écologique des cours d'eau en limitant l'eutrophisation, constituant des habitats, permettant une meilleure régulation de la température de l'eau par leur ombrage, abritant des auxiliaires des cultures.

Exemple d'incidences : les bandes enherbées ou boisées Autres « compartiments »

- Elles constituent des corridors biologiques
- Elles agrémentent le paysage, le diversifient et maintiennent les zones de bocages
- Vis à vis des zones inondables, elles constituent des zones tampon qui peuvent retenir les eaux et permettre d'éviter les crues en aval.



- Eau (nitrates) : ces pratiques culturales visent à réduire la quantité d'azote minéral présente dans les sols nus pendant la période de drainage et ainsi éviter les fuites de nitrates vers les cours d'eau et les nappes
- Eau (autres paramètres) : effets positifs
 - Favorise la dégradation des molécules phytosanitaires persistantes, tout en limitant leur infiltration dans le sol et vers les nappes



- Eau (autres paramètres) effets positifs :
 - Interception d'autres substances par le couvert telles que le phosphore, les matières organiques, les matières en suspension
 - Limitation de l'eutrophisation



Direction Régional

De l'Environnemen

Haute-Normandie

- Eau (autres paramètres) : effets négatifs
 - Si la destruction des cultures intermédiaires est effectuée par voie chimique, risque de pollution par le glyphosate ou autre
 - Si la destruction est effectuée par voie mécanique, risque d'augmentation du risque d'érosion
 - Risque d'accroissement de certains parasites des cultures d'où risque de pression sanitaire supplémentaire
 - Evapotranspiration du couvert végétal peut impacter légèrement la ressource en eau sur la plan quantitatif.



- Autres compartiments de l'Environnement
 - Santé humaine : amélioration de la qualité des cours d'eau et des nappes destinées à l'alimentation en eau potable
 - Sols : les couverts empêchent le ruissellement pendant l'automne et préservent les sols de l'érosion diffuse
 - Air : effet puits de carbone du couvert



- Biodiversité : réserves pour la faune pendant l'automne, les CIPAN constituent des habitats favorables aux déplacements des animaux et à leur reproduction (corridors biologiques). Ces zones constituent des réservoirs biologiques contribuant au développement des auxiliaires des cultures.
- Paysage : agrémentent le paysage, davantage qu'un sol nu
- Zones inondables : zones tampon limitant l'écoulement des eaux vers l'aval.

Contenu du rapport environnemental



- Présentation du plan, articulation,
- Etat initial de l'environnement et évolution
- Incidences du plan,
- Justification du plan et des choix faits
- Mesures pour éviter, réduire et compenser
- Proposition d'un protocole de suivi
- Résumé non technique

Justification du plan et des chofaits

- Motifs pour lesquels le projet a été retenu au regard des objectifs de protection de l'environnement établis au niveau international, communautaire ou national
- Raisons qui justifient le choix opéré au regard des autres solutions envisagées :
 - Garder la trace des discussions, donner des exemples

Contenu du rapport environnemental



- Présentation du plan, articulation,
- Etat initial de l'environnement et évolution
- Incidences du plan,
- Justification du plan et des choix faits
- Mesures pour éviter, réduire et compenser
- Proposition d'un protocole de suivi
- Résumé non technique





- Choix effectués pour éviter ou réduire les conséquences dommageables du plan sur l'Environnement.
- Les mesures compensatoires ne viennent qu'en dernier recours, il peut ne pas en avoir !!!

Contenu du rapport environnemental



- Présentation du plan, articulation,
- Etat initial de l'environnement et évolution
- Incidences du plan,
- Justification du plan et des choix faits
- Mesures pour éviter, réduire et compenser
- Proposition d'un protocole de suivi
- Résumé non technique



Protocole de suivi du Programi

Direction Régionale
De l'Environnement
Haute-Normandie

- Le suivi du schéma doit être prévu à ce niveau : prévoir qui effectue le suivi, de quelle façon
- Prévoir des indicateurs : a-t-on la possibilité de les renseigner, qui les renseigne, à quelle périodicité ?

Contenu du rapport environnemental



- Présentation du plan, articulation,
- Etat initial de l'environnement et évolution
- Incidences du plan,
- Justification du plan et des choix faits
- Mesures pour éviter, réduire et compenser
- Proposition d'un protocole de suivi
- Résumé non technique





• Ce résumé doit être compréhensible par le public, il doit présenter les informations du rapport et décrire la manière dont l'évaluation a été effectuée.





Haute-Normandie

- Cadrage préalable (facultatif mais fortement recommandé)
- Rapport environnemental
- Avis de l'Autorité Environnementale
- Consultation du public
- Justification de la prise en compte de l'avis du public et de l'autorité environnementale
- Suivi



Articulation avec la procédure d'élaboration du SAGE

Déroulement de l'évaluation environnementale

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Haute-Normandie

Élaboration du SAGE

Diagnostic de l'état de la ressource

Élaboration du PAGD, du règlement et des documents cartographiques

Évaluation environnement

Le cadrage préalable

Étude des incidences

Élaboration du rapport environnemental

Consultations et enquête publique

approbation

Mise à disposition du public et suivi des effets environnementaux du SAGE

Journée Evaluation

Environnementale des SAGE



Parallélisme des démarches

- Les démarches sont similaires, pas de difficulté majeure à les coordonner
- Le rapport environnemental peut être rédigé en fin de procédure mais les exigences de sa rédaction doivent être intégrées dès le départ
- Rôle fondamental de la phase « choix de la stratégie » : c'est ici que l'Evaluation Environnementale tient toute sa place.



Des questions subsistent ...

- Quand faire intervenir la phase de cadrage préalable ?
- Faut-il faire appel à un intervenant extérieur ou effectuer l'Evaluation Environnementale en interne,
- A partir de quand rédiger ? Dès la phase choix et stratégie pour pouvoir éclairer la CLE sur les conséquences des différents choix possibles





Haute-Normandie

- L'Evaluation Environnementale est un processus continu et itératif,
- Elle doit éclairer les choix du responsable du plan ou programme,
- Lui permettre de justifier ses choix
- Informer le public